

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 23 Octobre 2024, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a remercié les populations des régions de Kédougou et de Tambacounda pour l'accueil chaleureux qu'elles lui ont réservé à l'occasion de sa visite de travail de 48 heures. Il a félicité les Ministres des Forces armées, de l'Intérieur et de la Sécurité publique, de l'Energie, du Pétrole et des Mines, de l'Environnement et de la Transition écologique, les Gouverneurs, Préfets et Sous-préfets, les Présidents de Conseil départemental, les Maires et l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité pour la bonne préparation et le déroulement satisfaisant de la tournée. Il a salué les efforts déployés pour assurer la sécurisation des personnes et des biens, mais également l'application effective sur le terrain de la nouvelle réglementation portant suspension des activités minières à 500 mètres des berges de la Falémé. Par ailleurs, il a rappelé au Gouvernement l'impératif de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de mettre en œuvre un programme d'urgence de préservation et de restauration des écosystèmes de la Falémé. Pour clore ce chapitre, il a indiqué l'urgence d'un renforcement de la région de Kédougou en infrastructures administratives, économiques, sociales et culturelles de base afin de mieux valoriser le potentiel exceptionnel de cette localité.

Dans le cadre du suivi de la situation des crues exceptionnelles des fleuves Sénégal et Gambie, le Chef de l'Etat est revenu sur sa visite à Bakel, le samedi 19 octobre 2024, pour manifester la solidarité de la Nation aux populations sinistrées par les crues exceptionnelles du fleuve Sénégal. Il a demandé au Gouvernement, dans l'immédiat, de mettre en œuvre un Programme consolidé de résilience et de solidarité dont la phase d'urgence est dotée d'une enveloppe de huit (8) milliards de fcfa pour apporter une assistance rapide et efficace aux populations sinistrées et déplacées des localités touchées, en particulier dans les départements de Bakel, Podor, Dagana, Matam et Kanel. Il a invité le Premier Ministre à veiller, avec les ministères concernés, à l'exécution des actions préventives et mesures d'accompagnement requises afin d'organiser, sous la supervision et la coordination des autorités administratives, l'assistance adéquate aux populations dans toutes les localités sinistrées.

Le Président de la République a souligné que l'ampleur des crues appelle à une vigilance permanente de l'Etat et à un sens de l'anticipation sur la problématique du relogement durable des populations ainsi qu'à la réorganisation des activités agricoles, économiques, sociales et scolaires dans les localités impactées par les crues et débordements des fleuves Sénégal et Gambie. Dès lors, les services de l'Etat et les Forces de Défense et de Sécurité, doivent être davantage mobilisés dans les zones fortement touchées comme les villages du « Dandé Maayo » dans la région de Matam et les localités actuellement en mode « alerte précoce » comme la ville de Saint-Louis et les villages des départements de Dagana et Podor.

Evoquant la campagne électorale pour les élections législatives du 17 novembre 2024 qui s'ouvre le samedi 26 octobre à minuit, le Président de la République a lancé un appel à tous les citoyens et aux acteurs politiques en vue d'un bon déroulement de la campagne électorale dans la paix, le sens des responsabilités et de l'intérêt supérieur de la Nation conformément aux lois et règlements. Il a demandé au Gouvernement de déployer les moyens nécessaires pour le bon déroulement de la campagne électorale et des élections législatives sur l'étendue du territoire national et à l'étranger. A ce propos, il a exhorté le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique à accorder une attention particulière au cas spécial des zones sinistrées par les crues.

Abordant les préparatifs des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre à prendre toutes les dispositions en vue de l'accomplissement par tous les ministères et autres secteurs concernés des diligences attendues de la partie sénégalaise en terme de réalisation d'infrastructures sportives, routières, ferroviaires, touristiques et logistiques de qualité.

Le Président de la République a rappelé au Gouvernement la nécessité d'une bonne maîtrise du budget de l'organisation et d'un suivi permanent de l'agenda de réception des infrastructures découlant du cahier de charges validé avec le CIO. Il a demandé au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, d'engager avec le CNOSS, un programme national et international de sensibilisation des jeunes et acteurs sportifs et culturels tout en veillant à la préparation adéquate de nos jeunes compétiteurs et à la relance du sport scolaire et universitaire. Il a aussi souligné l'impératif d'améliorer le cadre de vie dans les communes et sites d'accueil des compétitions des JOJ.

Le Chef de l'Etat est revenu sur l'organisation des Etats généraux de l'industrie, du commerce et des PME/PMI et des Etats généraux des transports publics sous la supervision du Premier Ministre, après le lancement réussi de la « Vision Sénégal 2050 ». Il a félicité le Premier Ministre, les Ministres de l'Industrie et du Commerce, des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires pour l'approche consensuelle et le succès notable de ces assises inclusives de concertation sur les problématiques et l'avenir des secteurs indiqués. Il a demandé au Premier Ministre, au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, et aux autres Ministres concernés de veiller à la traduction rapide des recommandations validées des Etats généraux organisés.

Le Chef de l'Etat s'est félicité du rapatriement de nos compatriotes qui vivaient au Liban. Il a salué le rôle déterminant du Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères et de ses collaborateurs dans cette opération.

Enfin, au chapitre de son agenda diplomatique, le Président de la République a informé le Conseil qu'il participera, du 27 au 30 octobre 2024 en Arabie saoudite, au « Forum Future Investment Initiative 2024 » avant d'effectuer, du 31 octobre au 1^{er} novembre 2024, une visite officielle en Türkiye.

Dans sa communication, le Premier Ministre s'est appesanti sur le dispositif de suivi de l'exécution rigoureuse des mesures d'urgence relatives à la riposte et à l'assistance des populations impactées par les crues des fleuves Sénégal et Gambie, prises à l'issue de la réunion interministérielle consacrée à cette question. Il a rappelé que la coordination de l'exécution des plans d'action sectoriels des différents départements ministériels impliqués a

été confiée au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique. À cet égard, il a relevé l'impérieuse nécessité de prendre en charge les préoccupations exprimées par les populations et de lui faire la situation quotidienne en vue de la prise de mesures correctives ou complémentaires le cas échéant.

Le Premier Ministre a ensuite porté à la connaissance du Conseil l'état d'avancement satisfaisant des travaux du Comité de Commémoration du 80^{ème} anniversaire du massacre des tirailleurs sénégalais à Thiaroye, le 1^{er} décembre 1944, présidé par le Professeur Mamadou Diouf. Les travaux de recherche par l'exploitation des sources primaires et secondaires des archives existantes sont bien avancés pour rétablir la vérité historique sur ce tragique événement. Ils seront complétés par une prochaine mission en France pour approfondir la collecte documentaire. Concernant le programme de commémoration, une démarche inclusive a été adoptée avec l'implication active des collectivités et des acteurs culturels nationaux ainsi que des autres pays africains d'origine des tirailleurs.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

- Le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères a fait une communication sur la situation internationale ;
- Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique a fait une communication relative aux inondations suite au débordement des eaux des fleuves Sénégal et Gambie ;
- Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait le point de la situation hebdomadaire de la gestion des inondations.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES,

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- **Présidence de la République :**

Monsieur **Abdoulaye TINE**, Avocat, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Patrimoine bâti de l'Etat (**SOGEPA-SN**), en remplacement de Monsieur El Hadji Seck Ndiaye **WADE**.

- **Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires :**

Monsieur **Samba NDIAYE**, Ingénieur en génie Civil, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société nationale des Habitations à Loyer modéré (**SN-HLM**), en remplacement de Monsieur Moustapha **FALL** ;

Monsieur **Ousseynou FAYE**, Architecte urbaniste, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société immobilière du Cap Vert (**SICAP**)-**SA**, en remplacement de Monsieur Mamadou **FAYE** ;

Monsieur Ibrahima THIOYE, Administrateur civil principal est nommé Directeur général de la Société d'Aménagement Foncier et de Rénovation urbaine (**SAFRU SA**), en remplacement de Monsieur Maïssa Mahécor DIOUF ;

- **Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique :**

Madame Mané THIAM, Expert-comptable, est nommée Président du Conseil d'Administration de la Société nationale La Poste (**SN-LA POSTE**) en remplacement de Monsieur Lansana SANO ;

Monsieur Oumar WATT est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société nationale Sénégal Numérique (**SENUM SA**), en remplacement de Monsieur Diégane SÈNE ;

Monsieur Sadikh TOP est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence de Presse sénégalaise (**SN-APS**), en remplacement de Monsieur Moustapha SAMB ;

- **Ministère des Finances et du Budget (MFB) :**

Monsieur Boubacar SOLLY, Docteur en géographie, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société de Gestion des Infrastructures publiques dans les Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose (**SOGIP - SA**), en remplacement de Monsieur Meïssa Ndao WADE ;

Madame Ndèye Fatou FALL, titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit économique et des affaires, est nommée Président du Conseil d'Administration de la Société nationale de Recouvrement (**SNR**), en remplacement de Monsieur Pape DIOUF ;

Monsieur Moustapha Camara, titulaire d'un master 2 en ingénierie des systèmes d'information, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Loterie nationale sénégalaise (**LONASE**), en remplacement de Monsieur Ciré DIA ;

Monsieur Sidy FALL, Opérateur économique, est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie automobile (**FGA**), en remplacement de Monsieur Mor Dia THIAM ;

Monsieur Momath CISSE, Ingénieur statisticien, est nommé Directeur général Adjoint de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (**ANSD**), poste vacant ;

Monsieur Oumar REMY, Expert en Commerce international, est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (**FONGIP**), en remplacement de Monsieur Oumar NDOYE ;

- **Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens :**

Monsieur Laurent SINA, Consultant en système de management qualité, est nommé Président du Conseil d'Administration du Laboratoire national de référence dans le domaine du Bâtiment et des Travaux publics (**LNR-BTP**) (**ex CEREEQ-SA**), en remplacement de Monsieur Dame DIOP ;

Monsieur Youssoupha CISS, Enseignant, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société nationale Les Autoroutes du Sénégal (**SN-LAS**), en remplacement de Madame Ndèye Saly Diop DIENG ;

- **Ministère de la Santé et de l'Action sociale :**

Monsieur Mamadou SANE, titulaire d'un doctorat en Pharmacie, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Pharmacie nationale d'Approvisionnement (**PNA**), en remplacement de Madame Aïssatou Mbéne Lo NGOM ;

- **Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage :**

Monsieur Famara MANÉ, Enseignant, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement agricole des Grandes Vallées rizicoles (**SODAGRI**), en remplacement de Monsieur Cherif SABALY.

- **Ministère de la Famille et des Solidarités :**

Madame Mame Mbissine NDIAYE, Technicienne Supérieure en commerce international, est nommée Président du Conseil d'Administration de l'Office national des Pupilles de la Nation (**ONPN**), en remplacement de Monsieur Abdou Aziz NDIAYE.

Le Ministre de la Formation Professionnelle,
Porte-Parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE